



Limoges, le 7 juillet 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projet de porcherie industrielle à Royère-de-Vassivière : le Président du Département de la Haute-Vienne exige l'abandon du projet

Le Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne, Jean-Claude Leblois, a appris hier soir **avec écoœurement et une vive colère la décision du préfet de la Creuse d'autoriser l'installation d'une porcherie industrielle de 1 200 porcs aux abords du lac de Vassivière**, au cœur du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, joyau environnemental et touristique partagé par la Creuse et la Haute-Vienne.

« Cette décision est une provocation faite à tout un territoire qui s'est mobilisé, sous toutes ses formes, depuis plus de deux ans, pour protéger son eau, ses paysages et son modèle agricole. Elle ignore la voix de plusieurs milliers de citoyens, des élus locaux de toutes sensibilités, des professionnels du tourisme et des associations environnementales. C'est un très mauvais signal envoyé à nos territoires ruraux », déclare Jean-Claude Leblois.

Une mobilisation citoyenne exemplaire, y compris en Haute-Vienne

Le Président rappelle l'ampleur de la mobilisation citoyenne suscitée par ce projet. Cette mobilisation dépasse largement les frontières administratives de la Creuse : de nombreux Haut-Viennois, usagers et riverains du plateau de Millevaches, se sont associés aux différents collectifs de défense, conscients que la pollution d'un lac ne s'arrête pas à la limite d'un département.

Une motion votée lors de la dernière séance plénière

Le Président du Département rappelle que l'Assemblée départementale de la Haute-Vienne avait adopté (sans les voix du groupe union de la droite, du centre et des indépendants), lors de sa dernière séance plénière, un vœu exprimant son opposition au projet de porcherie industrielle du lac de Vassivière et demandant

à l'État de tenir compte de la mobilisation citoyenne et des enjeux environnementaux du plateau de Millevaches. « Notre Assemblée s'était exprimée clairement. Un préfet ne peut pas balayer d'un revers de main la position d'une collectivité voisine directement concernée par les conséquences environnementales de ce projet privé dont il faudra, comme souvent, réparer à termes les nuisances avec de l'argent public », souligne Jean-Claude Leblois.

L'exemple breton : une mise en garde qu'on ne peut ignorer

Le Président invite les autorités de l'État à tirer les leçons de plusieurs décennies d'élevage porcin intensif en Bretagne.

« Ce que la Bretagne a vécu, nous ne voulons pas le vivre sur le plateau de Millevaches. Un lac pollué : c'est un risque sanitaire, un désastre écologique et un sinistre économique pour tout un territoire qui a fait le choix du tourisme durable et de l'agriculture extensive », insiste Jean-Claude Leblois.

Les demandes du Département

Jean-Claude Leblois demande solennellement au préfet de la Creuse de revenir sur sa décision, et appelle l'État à engager, avec les collectivités concernées (Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Creuse, Département de la Haute-Vienne, communes riveraines), une réflexion de fond sur un modèle de développement agricole souverain compatible avec la préservation du Parc naturel régional de Millevaches et l'avenir touristique du lac de Vassivière. Le Président du Département assure les élus et les habitants du plateau de Millevaches du plein soutien de la Haute-Vienne dans les suites qu'ils entendent donner à ce dossier, y compris sur le plan contentieux.

Contacts presse :

Département de la Haute-Vienne : Cécile Denis – cecile.denis@haute-vienne.fr
05 55 44 10 39- 06 50 81 60 17

Mégane Lépine - megane.lepine@haute-vienne.fr - 05 44 00 12 41